

Fiche 4 travail de groupe: les juifs de Martinique et la créolité

Doc. 1 La présence de colons juifs dès le XVII^e

L'on ignore trop souvent que des Juifs figurent parmi les tout premiers colons de la Martinique. Moins de trente ans, en effet, après que Belain d'Esnambuc eut pris possession de l'île au nom de la France, quelques Juifs hollandais fuyant le Brésil, à partir de Recife, principalement, après sa conquête par les Portugais en 1654, trouvèrent refuge dans la partie nord-est de la Martinique qui porte encore le nom de Petit-Brézil³. Bien qu'on leur doive l'introduction des techniques permettant la cristallisation et le raffinage du sucre – avec la construction des canaux d'irrigation et des moulins à eau et à vent, ces « anciens marranes⁴ » furent l'objet des persécutions officielles. En 1659, sous la pression des jésuites, le droit de commerce leur fut dénié ; en 1685, Louis XIV ordonna leur expulsion de l'île. Leur nombre ne dépassait pas quatre-vingts. Quelques-uns s'enfuirent vers la Barbade, d'autres devinrent conversos, c'est-à-dire chrétiens sous la contrainte.

Après cela, les Juifs restés à la Martinique s'épanouirent sur le plan économique, l'interdiction de commerce avait été modifiée. Ils étaient relativement libres de pratiquer leur religion :

"Les Juifs qui sont établis ici emploient les samedis à faire leurs cérémonies, obligeant leurs nègres et engagés d'observer leur Sabbat et de travailler le dimanche et se montrent en public durant le deuil de l'Eglise qui dure depuis le Jeudi Saint jusqu'au dimanche de Pâques, contrairement à ce qui s'observe dans tous les milieux de l'Europe où on les tolère".

Lettre du Gouverneur de Baas, le 1er août 1669.

William F.S. Miles, *Caribbean hybridity and the Jews of Martinique*, 2007, Traduction de Loïza Nellec-Miles

Doc. 2 Les premiers entrepreneurs juifs

En tête de ces premiers Juifs martiniquais figurent Jacob Gabaye, un résident de Saint-Pierre, la première capitale de la Martinique, sur la propriété duquel se trouvaient une synagogue rudimentaire et un cimetière juif ; Jacob Louis, de Rivière-Salée ; Abraham Bueno, du Marigot ; Isaac Le Tob, du Carbet ; et surtout Benjamin Da Costa, pionnier de la culture du cacao, de la canne à sucre et de l'extraction de l'indigo. Le chocolat et les confitures de fruits de Da Costa, préparés selon les recettes qu'il avait apprises des indigènes, les Indiens Caraïbes exterminés par la suite, étaient vendus à Amsterdam, Bordeaux et Bayonne. En introduisant le processus de raffinage du sucre à la Martinique, Da Costa allait changer le visage de l'île (...)

Dès 1727 cependant, les Juifs réapparurent à la Martinique. Parmi eux se trouve, en 1728, Abraham, âgé de vingt-deux ans, fils d'Antoine issu de l'éminente famille Gradis originaire de Bordeaux. Abraham travaillait en étroite collaboration avec son frère David en tant que représentant de la compagnie chargée d'approvisionner la Marine (surtout en rhum) et qui portera plus tard le nom des Gradis. (...) La famille Gradis prospéra néanmoins en même temps que l'industrie sucrière. Leur plantation se trouvait à Basse-Pointe, sur la côte nord, tandis que la plantation de la famille Depaz, Lopes Depaz fit ses débuts comme courtier chez les Gradis, était établie près de Saint-Pierre.

William F.S. Miles, *Caribbean hybridity and the Jews of Martinique*, 2007, Traduction de Loïza Nellec-Miles

Doc. 3 Vichy sous les tropiques

À la Martinique, le statut du 3 octobre 1940 donne lieu à un télégramme pressant du gouverneur de la colonie, Louis Henri Bressoles, daté 13 novembre :

"Messieurs les Maires de la colonie... j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien me faire parvenir, d'extrême urgence, un état nominatif des fonctionnaires et agents de votre Service tombant sous le coup des dispositions de la loi du 3 octobre 1940 portant statut des Juifs et publiée au Journal Officiel de la Colonie du samedi 26 du même mois "

Comme en métropole, la loi est publiée en Martinique en octobre et la chasse aux fonctionnaires juifs est lancée dès le mois suivant. Il s'agit donc d'une mesure à laquelle et les autorités de Vichy et les autorités locales attachent une grande importance.

Éric T. Jennings, Sébastien Verney, *Vichy aux Colonies. L'exportation des statuts des Juifs dans l'Empire, Archives juives 2008*

Doc. 4 La fondation d'une synagogue et de l'école Beth Eliahou

Les années 1970 ont vu la renaissance de la présence juive à la Martinique, conséquence à retardement de la guerre d'Algérie qui s'était terminée en 1962. Considérés comme citoyens français en vertu du décret Crémieux de 1870, les Juifs d'Algérie furent obligés de quitter ce pays au moment de son indépendance. La population juive martiniquaise s'élève approximativement à 450 individus regroupés en 190 foyers. Dans la plus grande majorité, ce sont des Sépharades d'Afrique du nord, principalement d'Algérie.

En 1976, l'association culturelle israélite de la Martinique (A.C.I.M.) fut officiellement formée et enregistrée auprès de la préfecture. Jusqu'en 1979, une maison aux Terres-Sainville à Fort-de-France servait de synagogue, puis elle fut remplacée par une autre au plateau Fofo, à Schoelcher.

En février 1996, la communauté franchit un pas majeur, marquant son ancrage sur l'île, avec l'inauguration de sa nouvelle synagogue, Kenaf Aaretz (lit. « les ailes » [c-à-d les antipodes] de la terre ») à l'anse Gouraud, dans la commune de Schoelcher. De hauts représentants des autorités nationales et locales, de l'Église, de l'armée et des communautés civiles (y compris la communauté palestinienne locale) étaient présents. Sont venus spécialement de Paris pour présider la cérémonie Jean Kahn, président du Consistoire central des institutions juives de France et le Grand rabbin de France en exercice à l'époque, Joseph Sitruk.

William F.S. Miles, *Caribbean hybridity and the Jews of Martinique*, 2007

Traduction de Loïza Nellec-Miles



ECOLE
BETH ELIAHOU